

Question présentée par le député :

M. Sylvain Thévoz

Date de dépôt : 1^{er} mai 2020

Question écrite urgente

Extension des mesures de soutien relatives aux loyers commerciaux : quels résultats ?

Ces dernières semaines, le canton de Genève, l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI Genève), la Chambre genevoise immobilière (CGI) et l'Asloca Genève ont invité des milliers d'entreprises en difficulté, suite à la crise engendrée par le coronavirus, à bénéficier d'une exonération totale ou partielle de leur loyer commercial.

Je remercie le Conseil d'Etat de nous indiquer :

- *A propos de la mesure portant sur la mensualité d'avril pour les contrats de bail ne dépassant pas les 3500 francs, combien d'entreprises ont rempli le formulaire ad hoc afin de pouvoir en bénéficier ?*
- *Combien ont pu effectivement bénéficier de l'engagement des pouvoirs publics de verser, à fonds perdu, jusqu'à la moitié du montant de la location courante au bailleur ?*
- *Enfin, à quelles dates ces sommes ont-elles été libérées ? Autrement dit : quel est le délai entre la remise du formulaire ad hoc par les entreprises et le versement par l'Etat du montant allant jusqu'à la moitié de la location courante du bailleur ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il saura apporter à ces questions.